

Enquête d'OAC sur les salaires et les avantages 2018

Analyse de la rémunération des aides en santé de la communication au Canada

7 août 2018



Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

Table des matières

Sommaire	3
Profil de l'échantillon	6
Tendances en rémunération	11
Satisfaction professionnelle et qualité des emplois	15
Emploi éventuel et conservation en poste	23
Avantages et à-côtés	27

Sommaire

Rémunération

- La rémunération totale médiane des aides en santé de la communication participant à l'Enquête 2018 sur les salaires et les avantages était de 41 595 \$ par répondant. La vaste majorité de cette rémunération provient des salaires de base ou des salaires horaires, moins de 1 % de la rémunération provenant des primes ou autres rémunérations variables.

Satisfaction professionnelle

- Sept dixièmes (68 %) des aides en santé de la communication interrogés sont satisfaits de leur emploi; cependant, moins d'un cinquième (18 %) sont très satisfaits.
- La culture professionnelle, les soins aux patients/clients et les possibilités d'avancement constituent l'incidence la plus importante sur la satisfaction générale au travail.
- Les aides en santé de la communication sont le moins satisfaits des possibilités d'avancement au sein de leurs postes actuels dans tous les secteurs.
- Tous secteurs confondus, les aides en santé de la communication sont le plus satisfaits des soins aux patients/clients.
- La satisfaction générale au travail a tendance à diminuer à mesure que les années d'expérience augmentent.

Emploi éventuel

- Un tiers (34 %) des aides en santé de la communication interrogés ont cherché un nouvel emploi au cours de la dernière année.
- La majorité (84 %) planifient de demeurer dans cette profession dans un avenir prévisible.
- Moins de deux dixièmes (16 %) des répondants planifient prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années.

Méthodologie de l'enquête

Méthode	Invitation par courriel avec un hyperlien permettant de remplir un sondage en ligne
Opportunité	Du 6 mars au 12 avril 2018 Délai d'achèvement médian : 22 minutes
Répondants	Les membres d'OAC s'identifiant à titre d'aides en santé de la communication, excluant ceux qui n'étaient pas employés au Canada en 2017
Taille de l'échantillon	Les aides en santé de la communication dans la base de données d'OAC (la population) N=93 Les aides en santé de la communication dans la base de données sur le sondage (l'échantillon) n=33 Le taux d'achèvement = 35 %
Importance statistique	Compte tenu des petites tailles d'échantillons, aucune épreuve statistique n'a été menée pour ce rapport.

Interprétation des données

Le rapport suivant analyse les données sur la rémunération recueillies auprès des membres d'OAC de plusieurs différentes façons.

Le sondage a demandé aux répondants de fournir des renseignements sur leur salaire de base annuel, défini rigoureusement comme le salaire de base annuel/taux horaire brut (en dollars canadiens avant impôts). Un certain nombre de diagrammes et de tableaux dans le présent rapport offrent également la valeur de rémunération annuelle totale définie comme le salaire de base annuel plus les avantages imposables tels que les primes en espèces, les primes au rendement, les commissions, les participations aux profits, les honoraires de consultation et les heures supplémentaires payées.

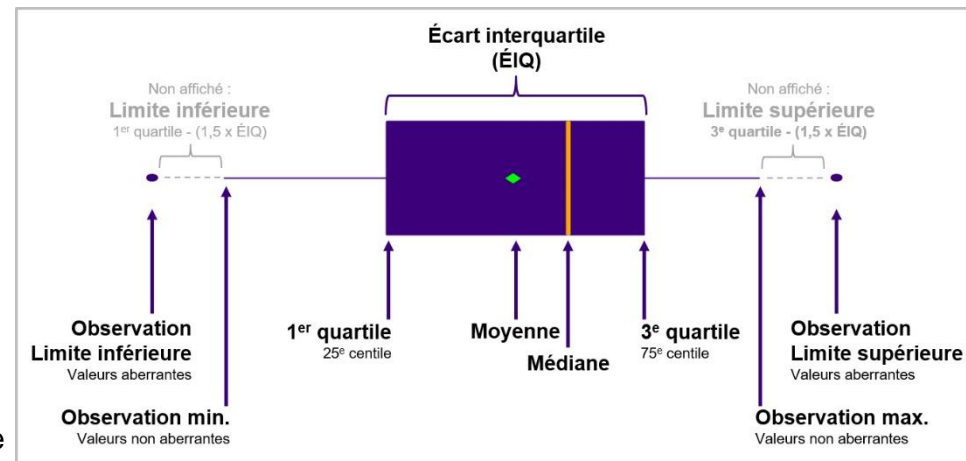
Valeur médiane – La médiane est la valeur numérique séparant la moitié supérieure des données de l'échantillon de la moitié inférieure. Elle constitue la mesure la plus pertinente de la tendance centrale d'une étude sur la rémunération où il y a un degré élevé d'écart dans le profil d'emploi des répondants parce qu'elle n'est pas aussi lourdement modulée par les aberrations que la moyenne.

Valeur moyenne – La moyenne représente la valeur moyenne d'une mesure d'un sous-groupe parmi tous les répondants à l'étude (p. ex., ceux qui n'obtiennent pas ce type particulier de rémunération sont représentés par une valeur nulle, c'est-à-dire 0). Elle est utile dans l'analyse d'un sous-groupe où une sensibilité accrue aux écarts de rémunération est souhaitable.

De plus, les diagrammes de quartiles sont utilisés pour montrer les diverses valeurs de rémunération dans les principaux sous-groupes de la population.

Ces diagrammes illustrent ce qui suit :

- La répartition de l'échantillonnage (indiquée par les petits points)
- La valeur médiane (indiquée par les lignes noires épaisses horizontales)
- Les plages des quartiles supérieur et inférieur (indiquées par les cases blanches au-dessus et en dessous de la médiane) qui soulignent les diverses valeurs se trouvant entre le quartile supérieur (75 % du haut) et le quartile inférieur (25 % du bas).



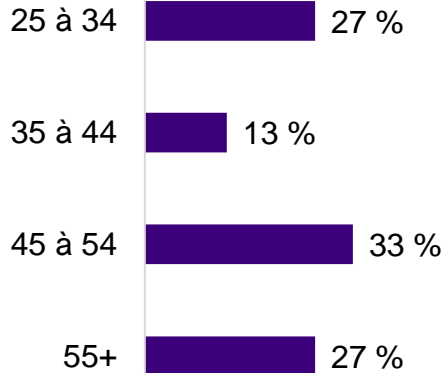
Profil de l'échantillon



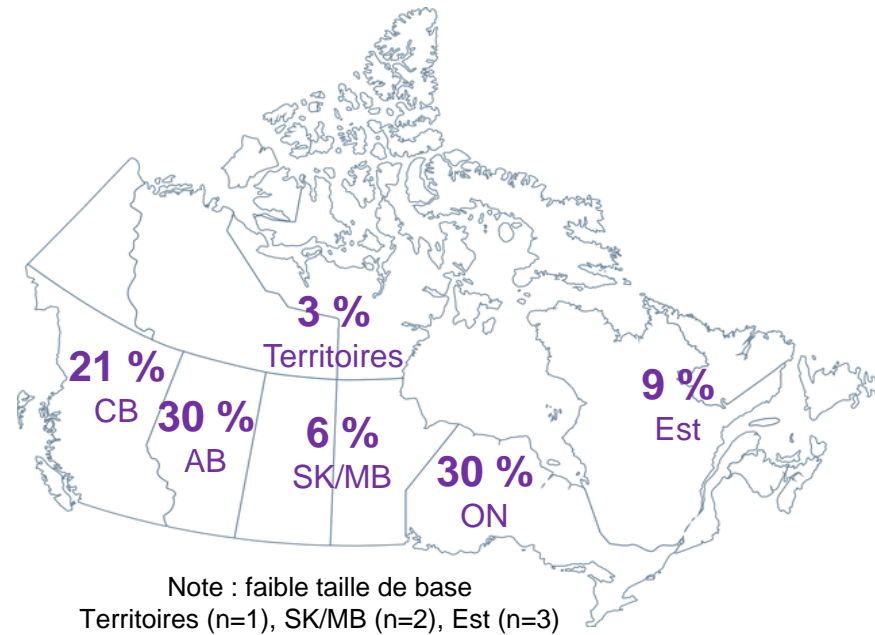
Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

Profil des répondants

Âge (année)



Âge moyen = 45
Âge médian = 47



88 % Questionnaire rempli en anglais
12 % Questionnaire rempli en français

19 % Ont indiqué qu'ils parlaient tant le français que l'anglais



97 % Femme
3 % Préfère ne pas divulguer



41 % Collège/Université Diplôme/Certificat
38 % Diplôme de baccalauréat
16 % Études supérieures Diplôme/Certificat
3 % Préfère ne pas divulguer



N > 100K
Métropolitaine

45 %



10 K < N < 100 K
Ville

42 %



N < 10k
Petite ville/Village

15 %

Ville à 30 km
Région éloignée

9 %

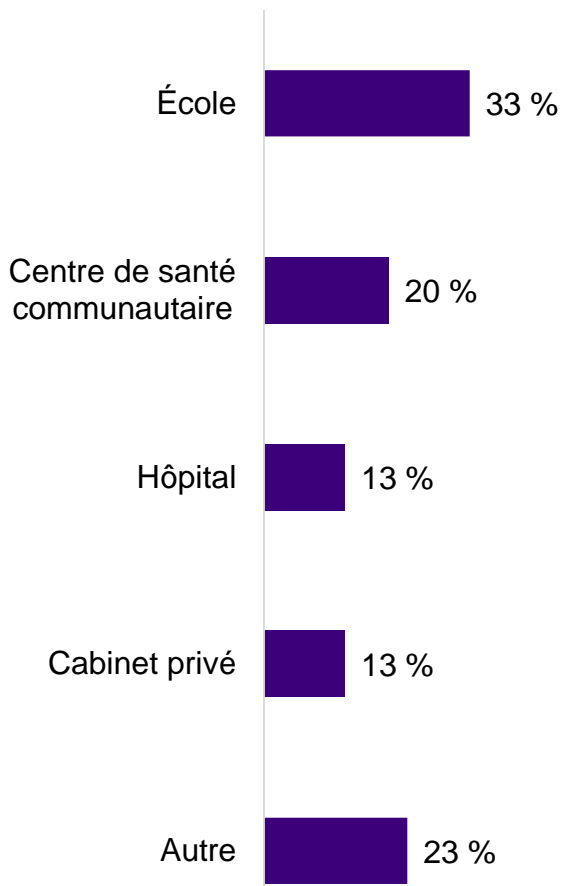
Autre

0 %

D1 En quelle année êtes-vous né(e)? (n=30); D2 Vous vous identifiez à quel sexe? (n=32); Qlang Veuillez choisir la langue du questionnaire (n=33) & D5 Êtes-vous bilingue (français-anglais) (n=32); D3 Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez obtenu? (n=32); E8 Dans quelle province ou quel territoire consacrez-vous la majorité de votre temps de travail? (n=33; mentions multiples); E9 Où s'accomplit la majorité de votre travail? (n=33; mentions multiples)

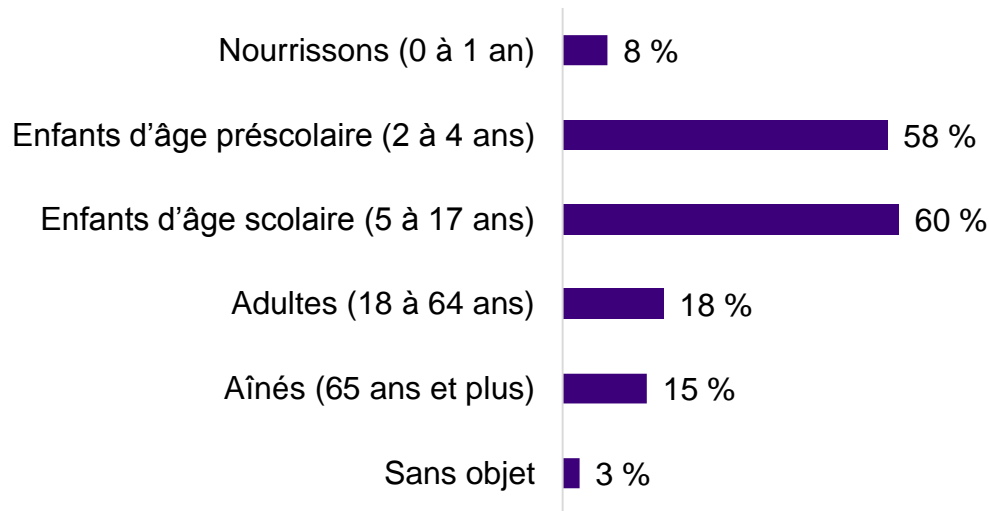
Profil des postes d'aides en santé de la communication

Environnement de travail

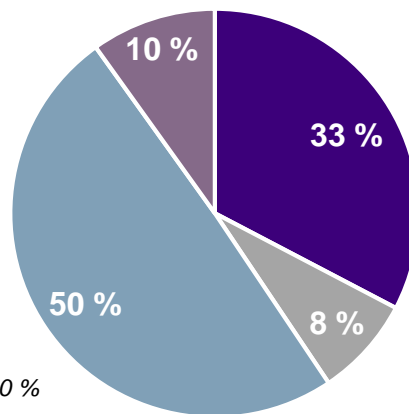


Note : Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100 %

Population de patients Mentions multiples



Contrat d'emploi



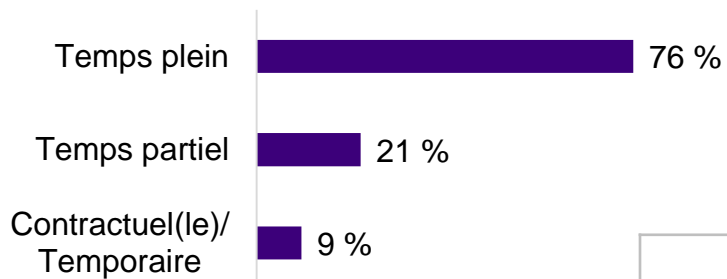
60 % protégé par une convention collective syndicale

- Aucun contrat
- Contrat (durée déterminée)
- Contrat (durée indéterminée)
- Incertain(e)

E12 Laquelle des appellations suivantes décrit le mieux l'environnement de travail de votre organisme? (n=40); E13 Lequel des groupes d'âge ci-dessous représente la population auprès de laquelle la majorité de votre travail s'accomplit: (n=40; mentions multiples); E14 Votre poste est-il protégé par une convention collective syndicale? (n=40); E15 Veuillez indiquer si vous avez un contrat d'emploi? (n=40)

Profil des postes d'aides en santé de la communication (suite)

Situation d'emploi Mentions multiples



Situation d'emploi

Neuf pour cent (9 %) des répondants ont indiqué qu'ils étaient travailleurs autonomes, un tiers (33 %) d'entre eux travaillant également pour un autre employeur.

Expérience et secteur

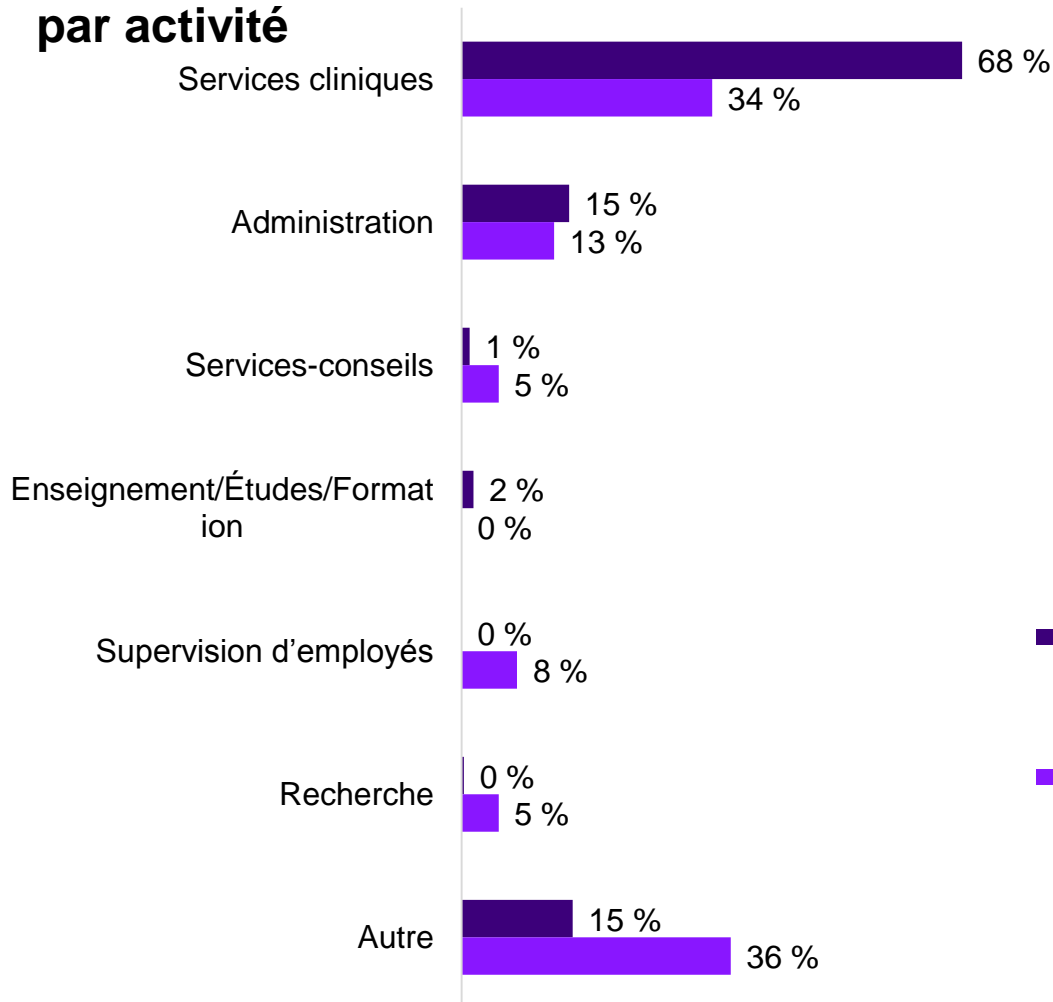
Les aides en santé de la communication ont signalé consacrer en moyenne 87 % de leurs années d'exercice professionnel auprès de leurs employeurs actuels. Dans l'ensemble, la loyauté à l'égard de l'employeur est vive dans tous les secteurs.

	n=	%	Années d'expérience (exercice) Années en moyenne	Années auprès de l'employeur actuel Années en moyenne	% d'années d'exercice auprès de l'employeur actuel
Total	40	100 %	9,7	8,4	87 %
École	13	33 %	11,5	10,2	89 %
Centre de santé communautaire	8	20 %	9,1	7,6	84 %
Hôpital	5	13 %	10	9,2	92 %
Cabinet privé	5	13 %	8	5,6	70 %
Autre	9	23 %	8,1	7,8	96 %

E10b Quel était votre dernière situation d'emploi en 2017? (n=33; mentions multiples); E12 Laquelle des appellations suivantes décrit le mieux l'environnement de travail de votre organisme (n=40); E4 Depuis environ combien d'années travaillez-vous dans votre profession à titre d/de? (n=40); E11 Depuis environ combien d'années travaillez-vous auprès de votre employeur? (n=40)

Profil d'emploi (suite)

Temps moyen (%) consacré par semaine par activité



Neuf dixièmes (90 %) des personnes interrogées occupent actuellement un poste d'aide en santé de la communication.

Les aides en santé de la communication ont signalé consacrer la majorité de leur temps d'une semaine typique à offrir des services cliniques (68 %) tandis que le reste du temps est consacré à l'administration (15 %) ou à diverses autres activités (15 %).

Ceux qui ont des responsabilités de supervision d'employés, en moyenne, s'occupent de quatre employés subalternes.

	% des répondants au sondage
■ Aide en santé de la communication	90 %
■ Autre	10 %

E10a Quel est votre titre d'emploi actuel tel que décrit par l'entreprise où vous travaillez (p. ex., qu'est-ce qui est ou serait imprimé sur votre carte de visite)? (n=40); PEP1 Veuillez indiquer un pourcentage approximatif de la proportion du temps que vous consacrez à chacune des activités durant une semaine typique?(n=40); PEP2 Combien de personnes gérez-vous périodiquement dans votre emploi ? (n=3)

Les tendances en rémunération



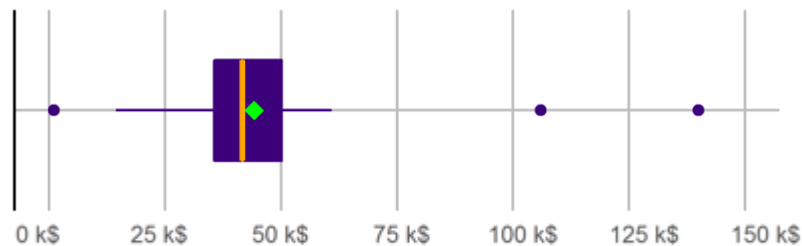
Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

Portrait d'ensemble

Rémunération totale

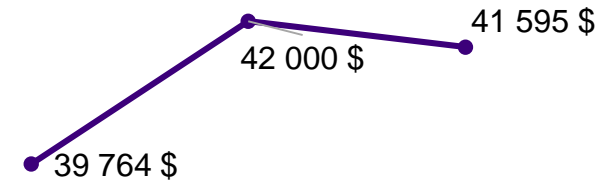
La rémunération totale médiane des aides en santé de la communication participant à l'Enquête 2018 sur les salaires et les avantages était de 41 595 \$ par répondant. La vaste majorité de cette rémunération provient des salaires de base ou des salaires horaires, moins de 1 % de la rémunération provenant des primes ou autres rémunérations variables.

La majorité (86 %) des aides en santé de la communication ont signalé un changement dans les salaires de base entre 2015 et 2017. Au cours de cette période, le salaire de base médian a augmenté de 5 % tandis qu'un tiers des aides en santé de la communication (36 %) ont signalé des augmentations salariales de 10 % ou plus durant la même période.



25 ^e centile	Médiane	75 ^e centile	IQR
35 573 \$	41 595 \$	50 084 \$	14 511 \$

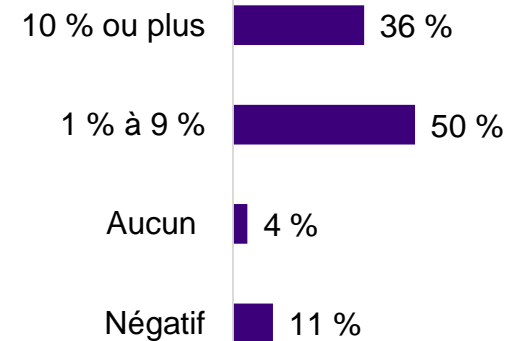
Augmentation de la rémunération



2015 2016 2017

● Salaire de base médian

% de changement dans le salaire de base 2015-2017



Note : Les pourcentages ont été arrondis et peuvent ne pas totaliser 100 %

Q2/Q3. Veuillez indiquer seulement votre tarif horaire le plus fondamental/salaire de base et exclure les primes, rémunération compensatoire ou tout autre pareil régime. (n=33); **NOTE** : Changement dans le salaire de base en pourcentage: Parmi ceux qui gagnaient un salaire de base en 2015

Facteurs influant sur l'augmentation de la rémunération

Heures travaillées

Il y a un solide lien entre le nombre moyen d'heures travaillées par semaine et la rémunération totale. Les données indiquent qu'une fois qu'un aide en santé de la communication travaille 39 heures par semaine, il y a peu d'écart dans la rémunération totale au-delà de ce point.

Les aides en santé de la communication à temps plein gagnent une rémunération totale médiane de 45 170 \$, tandis que les aides en santé de la communication à temps partiel contractuels/temporaires et permanents gagnent 35 890 \$ chacun.

Secteur

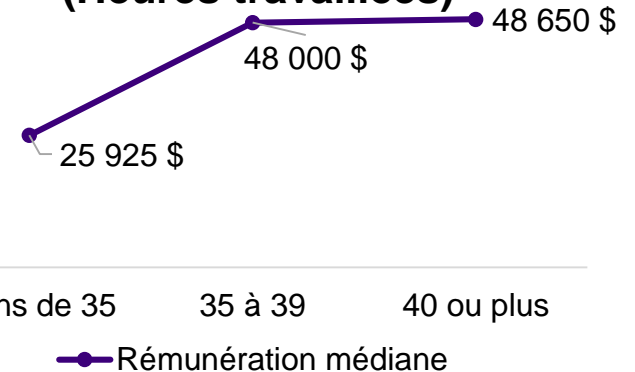
Le secteur où les aides en santé de la communication gagnent la rémunération totale la plus élevée est les centres de santé communautaires (51 000 \$).

Province et territoire

Les aides en santé de la communication travaillant en Alberta gagnent 10 250 \$ et 24 738 \$ de plus dans la rémunération totale médiane que ceux travaillant en Ontario et en Colombie-Britannique, respectivement.

Compte tenu des petites tailles d'échantillons dans les autres régions, les comparaisons de secteurs dans l'ensemble des provinces et des territoires ne sont pas disponibles.

Augmentation de la rémunération (Heures travaillées)



Secteur	Rémunération médiane	Ontario	Alberta	Colombie Britannique
Total	37 806 \$	38 250 \$	\$48,000 \$	23 262 \$
École	38 000 \$	37 609 \$	45 930 \$	27 942 \$
Centre de santé communautaire	51 000 \$	53 000 \$	60 444 \$	-
Hôpital	31 000 \$	57 000 \$*	-	29 551 \$
Cabinet privé	14 400 \$	1 000 \$*	-	14 785 \$
Autre	35 625 \$	31 062 \$	-	31 323 \$

Note : * indique n=1

Q5 Selon un calcul annualisé, veuillez fournir les renseignements sur la rémunération en espèces que vous avez obtenue pour l'année 2017 de chaque employeur (en dollars canadiens avant impôts). (par répondant n=33; par poste n=40); Q12 Veuillez indiquer le nombre moyen d'heures que vous avez travaillées par semaine en 2017? (n=33)

Facteurs influant sur l'augmentation de la rémunération

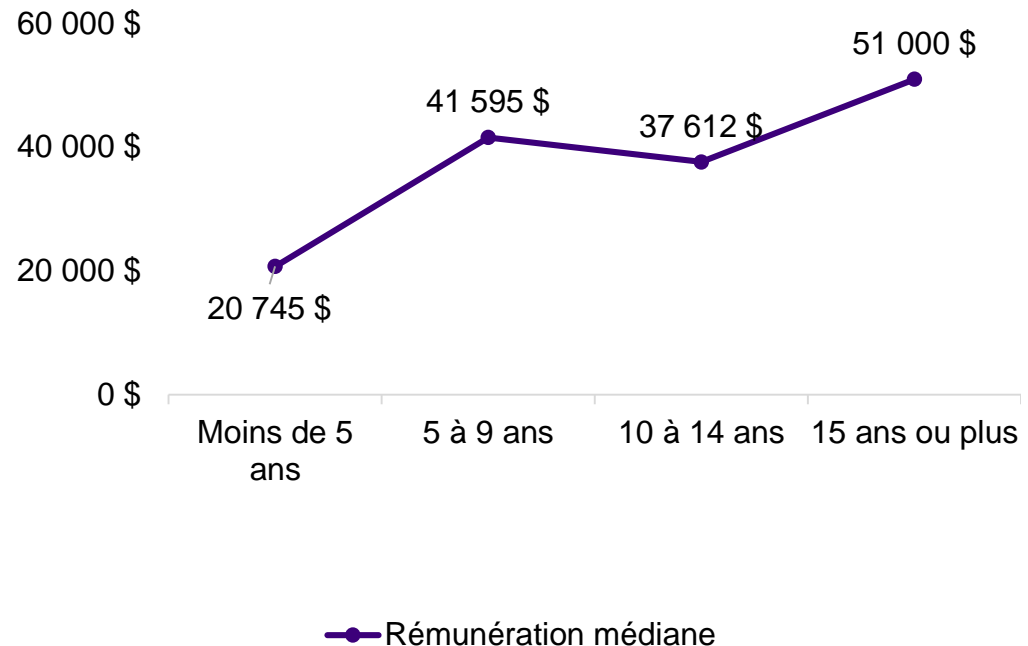
Années auprès de l'employeur

Près de la moitié (45 %) des aides en santé de la communication relèvent du même employeur depuis moins de cinq ans. En moyenne, les aides en santé de la communication demeurent auprès de leur employeur actuel pendant huit ans, mais cela varie selon le secteur.

Secteur	Nombre d'années moyen auprès du même employeur
École	10,2
Centre de santé communautaire	7,6
Hôpital	9,2
Cabinet privé	5,6
Autre	7,8

Les changements les plus importants dans la rémunération totale médiane qu'un aide en santé de la communication subira surviendront entre les cinq premières années auprès de leur employeur actuel, une croissance plus marquée survenant après la marque des 10 ans.

Augmentation de la rémunération (Années auprès de l'employeur actuel)



Q5 Selon un calcul annualisé, veuillez fournir les renseignements sur la rémunération en espèces que vous avez obtenue pour l'année 2017 de chaque employeur (en dollars canadiens avant impôts). (n=40)

Satisfaction professionnelle et qualité d'emploi



OAC

Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

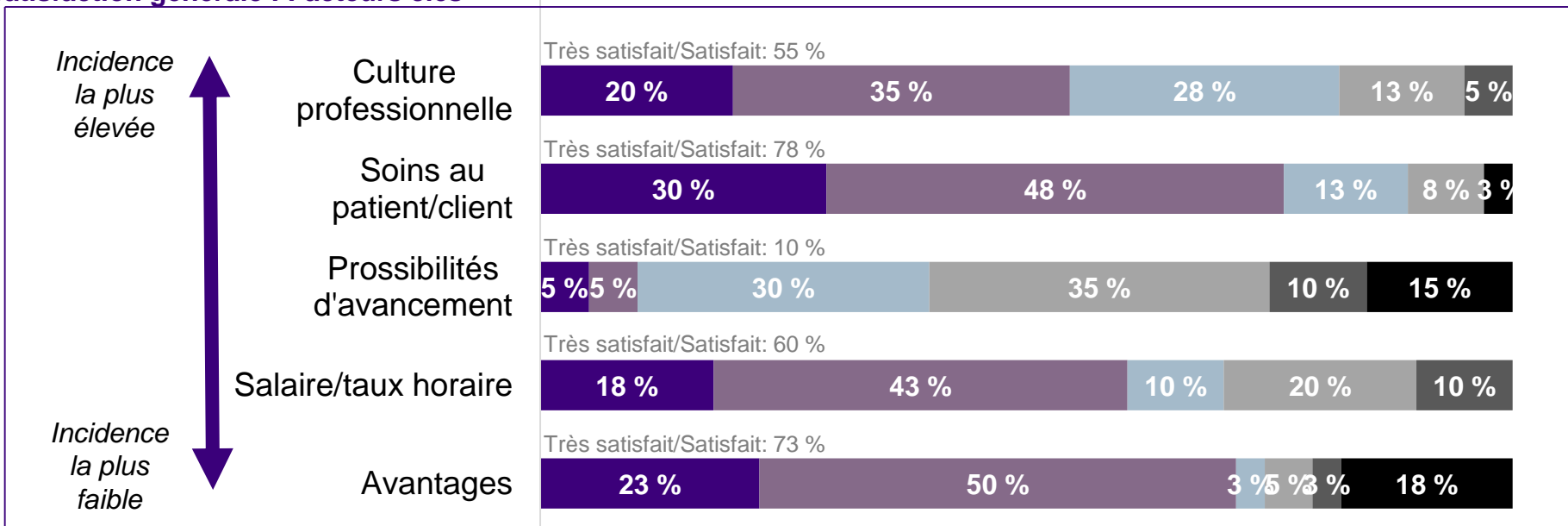
Satisfaction professionnelle

Deux tiers (68 %) des aides en santé de la communication interrogés sont satisfaits de leur emploi, un peu moins de deux dixièmes (18 %) étant très satisfaits. Les aides en santé de la communication sont le moins satisfaits des possibilités d'avancement. La culture professionnelle, les soins aux patients/clients et les possibilités d'avancement constituent l'incidence la plus importante sur la satisfaction générale au travail.

- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait, ni insatisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Sans objet



Satisfaction générale : Facteurs clés



PEP4 Veuillez coter votre satisfaction générale par rapport aux aspects suivants de votre emploi: (n=40)

Satisfaction professionnelle — Secteur

Ceux travaillant dans un contexte de cabinet privé sont dans l'ensemble moins satisfaits de leurs postes actuels à comparer aux autres secteurs. Somme toute, les aides en santé de la communication sont le moins satisfaits des possibilités d'avancement dans leurs postes actuels.

Très satisfait/ Satisfait (%)	Total	École	Centre de santé communautaire	Hôpital	Cabinet privé	Autre
n=	40	13	8	5	5	9
Satisfaction générale	68 %	69 %	75 %	80 %	20 %	78 %
Culture professionnelle	55 %	62 %	50 %	60 %	40 %	56 %
Soins au patient/client	78 %	77 %	88 %	80 %	60 %	78 %
Possibilités d'avancement	10 %	8 %	25 %	0 %	0 %	11 %
Salaire/taux horaire	60 %	69 %	63 %	80 %	60 %	33 %
Avantages	73 %	92 %	75 %	100%	20 %	56 %

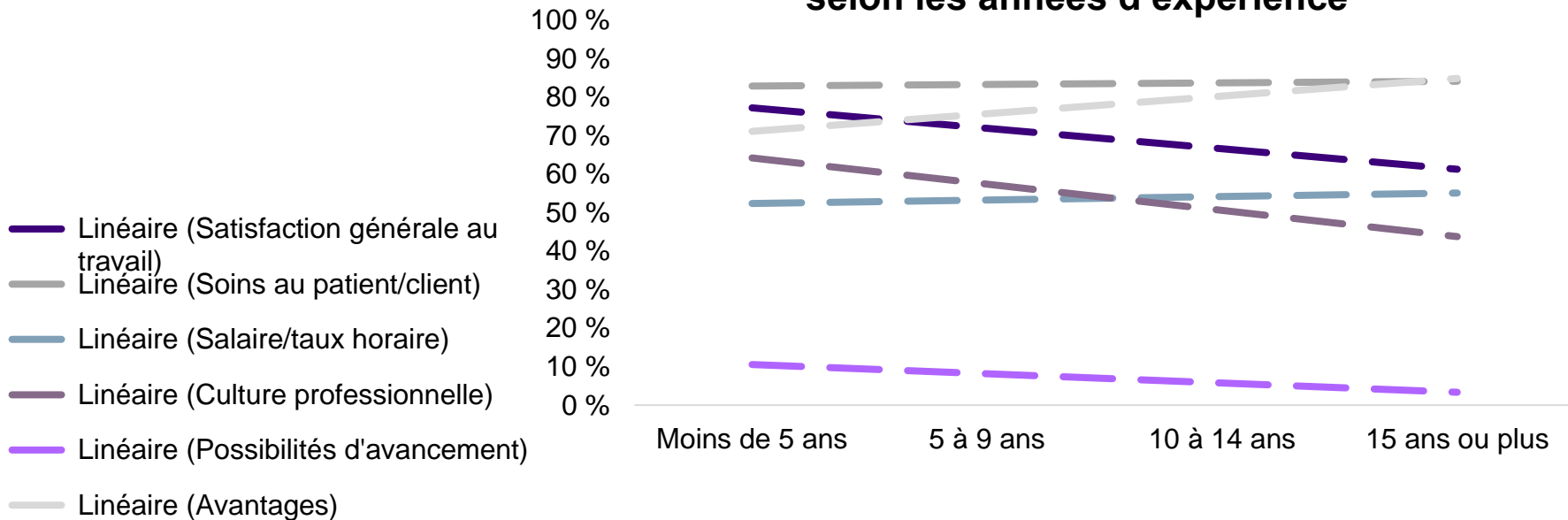
PEP4 Veuillez coter votre satisfaction générale par rapport aux aspects suivants de votre emploi: (n=40)

Satisfaction professionnelle – Années d'expérience

Dans l'ensemble, les tendances en matière de satisfaction professionnelle diminuent à mesure que les années d'expérience augmentent. Il en va de même de la satisfaction par rapport aux possibilités d'avancement et à la culture professionnelle.

Par opposition, la satisfaction par rapport aux avantages et à la rémunération a tendance à augmenter au fil du temps.

Tendances dans la satisfaction professionnelle selon les années d'expérience



PEP4 Veuillez coter votre satisfaction générale par rapport aux aspects suivants de votre emploi: (n=40)

Nombre d'employeurs

Nombre d'employeurs

Un peu moins de deux dixièmes (18 %) des répondants ont indiqué qu'ils travaillent auprès de multiples employeurs. Parmi ceux indiquant qu'ils travaillent auprès de multiples employeurs, le nombre moyen d'employeurs était de 2,2.

Les aides en santé de la communication travaillant chez les écoles primaires/secondaires et les cabinets privés signalaient le nombre moyen le plus élevé d'employeurs et, en moyenne, indiquaient travailler auprès de 2,5 employeurs.

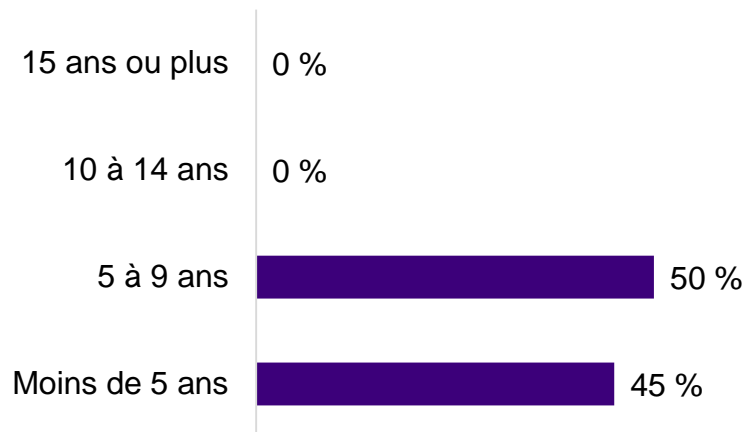
Près de la moitié (46 %) des aides en santé de la communication ayant moins de dix années d'expérience professionnelle (n=13) signalaient avoir de multiples employeurs, tandis qu'aucun de ceux ayant plus de 10 ans d'expérience (n=20) signalaient avoir de multiples employeurs.

Secteur	% ayant de multiples employeurs	Nombre moyen d'employeurs
École	15 %*	2,5
Centre de santé communautaire	29 %*	2,0
Hôpital	40 %*	2,0
Cabinet privé	40 %*	2,5
Autre	38 %*	2,3

Note : moyenne non exclusive au secteur

Note : * indique moins de n=5

Multiples employeurs selon les années d'expérience



E6 Veuillez nous dire combien d'employeurs vous aviez en 2017. (n=33)

Heures de travail

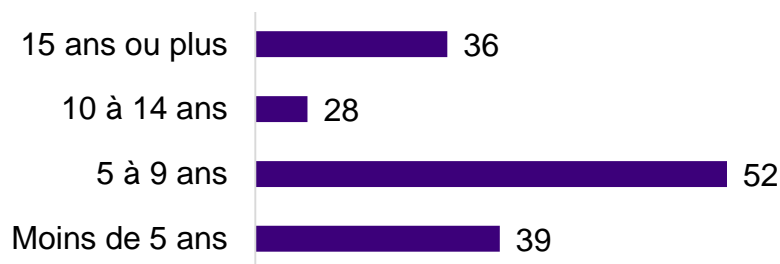
Heures travaillées

Un aide en santé de la communication travaille en moyenne 36 heures par semaine. Moins d'un dixième (6 %) des répondants ont indiqué qu'ils effectuent des heures supplémentaires.

Le nombre moyen hebdomadaire d'heures totales travaillées varie légèrement au cours de la carrière professionnelle des aides en santé de la communication. Bien que ceux ayant moins de dix années d'expérience travaillent en moyenne 38 heures par semaine, ceux ayant plus de 10 années d'expérience travaillent en moyenne 33 heures par semaine.

Secteur	Nombre moyen d'heures totales
École	34,8
Centre de santé communautaire	33,2
Hôpital	26,5
Cabinet privé	12,6
Autre	31,7

Heures totales moyennes travaillées selon les années d'expérience



■ Heures hebdomadaires moyennes

Q12 Veuillez indiquer le nombre moyen d'heures que vous avez travaillées par semaine en 2017. (par répondant n=33; par poste n=40)

Changement en rémunération et avancement

Changement de taux salarial

Deux cinquièmes (45 %) des aides en santé de la communication ont signalé que leur taux salarial avait changé au cours des 12 derniers mois. Chez la majorité (87 %), le changement était positif.

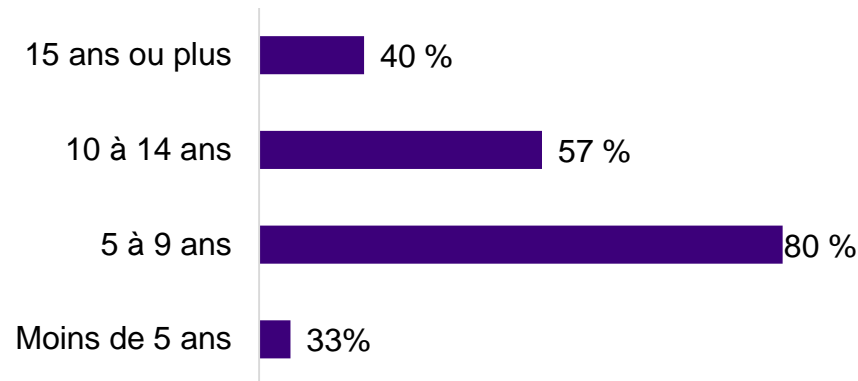
Près de la moitié (47 %) des aides en santé de la communication ayant plus de 10 ans d'expérience ont fait l'objet d'un changement de taux salarial.

Plus de la moitié (63 %) des aides en santé de la communication travaillant dans un centre de santé communautaire ont fait l'objet d'un changement de taux salarial, à comparer à seulement 38 % de ceux travaillant dans des écoles primaires/secondaires.

Promotion

Moins d'un cinquième (15 %) des répondants ont obtenu une promotion depuis le début de leur emploi auprès de leur employeur. L'incidence de l'obtention d'une promotion n'augmente pas selon la durée passée auprès de leur employeur. Un sixième (17 %) de ceux ayant moins de 10 années auprès du même employeur ont obtenu une promotion à comparer à seulement un dixième (12 %) de ceux qui étaient à l'emploi de leur employeur depuis plus de dix ans.

Obtention d'un changement de taux salarial (P12M) auprès de l'employeur actuel



Secteur	% de changement de taux salarial obtenu
École	38 %
Centre de santé communautaire	63 %
Hôpital	40 %*
Cabinet privé	40 %*
Autre	44 %*

Note : * indique moins que n=5

Q10 Votre taux salarial (taux horaire ou salaire annuel) a-t-il changé au cours des 12 derniers mois?(n=40); Q11 Quel était votre taux salarial précédent?(n=15); PEP3. Since starting work for your employer, have you received a promotion? (n=40)

Vacances et congés

Vacances payées

La majorité (54 %) des répondants ont indiqué qu'ils obtiennent des vacances payées. Parmi ceux obtenant des vacances payées, le nombre moyen de jours de vacances payées par année était de 20.

Congés de maladie payés

Un tiers (33 %) des répondants ont indiqué qu'ils obtiennent des congés de maladie payés. Parmi ceux obtenant des congés de maladie payés, le nombre moyen de jours de congés de maladie payés par année était de 10. Un quart (26 %) ont indiqué ne pas avoir de limite particulière de congés de maladie payés.

Congés personnels payés

La moitié (51 %) des répondants ont indiqué qu'ils obtiennent des congés personnels payés. Parmi ceux obtenant des congés personnels payés, le nombre moyen de jours de congés personnels payés par année était de cinq. Cinq pour cent ont indiqué ne pas avoir de limite particulière de congés personnels payés.

Secteur (Nombre moyen de jours)	Vacances payées	Congés de maladie payés	Congés personnels payés
École**	16,8	10,0	3,9
Centre de santé communautaire	20,7	18,0	3,6
Hôpital	15,8	6,5	16,0
Cabinet privé	15,0	5,0	-
Autre	24,3	12,0	2,5

***62 % ont indiqué que leurs vacances étaient limitées aux congés scolaires.*

Emploi éventuel et maintien en poste des employés

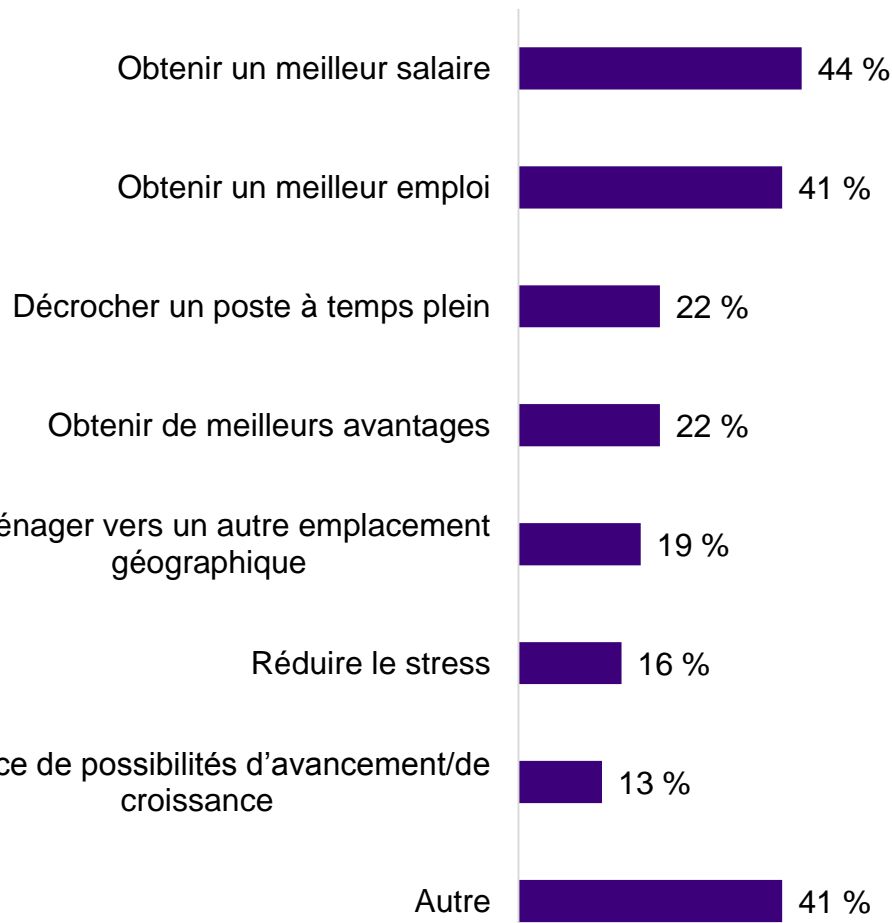


Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

Principaux motifs à changer d'employeur

Motifs à changer d'employeur

Mentions multiples



F5 En réfléchissant à propos de la dernière fois où vous avez changé d'employeurs, quels étaient les trois principaux motifs derrière votre décision? (n=27; "Sans objet" exclus; mentions multiples); F1.1 Avez-vous recherché un nouvel emploi au cours de la dernière année? (n=32); F1.2 Êtes-vous actuellement à la recherche d'un nouvel emploi? (n=32); F1.3 Avez-vous l'intention de demeurer dans la profession dans un avenir prévisible? (n=32); F1.4 Prévoyez-vous prendre votre retraite au cours des cinq prochaines années? (n=32)

Motifs à changer d'employeurs

Les répondants ont indiqué que les principaux motifs les poussant à envisager un changement d'emploi étaient une meilleure rémunération et l'obtention d'un meilleur emploi.

Projets d'emplois futurs

Un tiers (34 %) des aides en santé de la communication qui ont répondu au sondage ont dit avoir cherché un nouvel emploi au cours de la dernière année, moins de deux dixièmes (16 %) cherchant actuellement un nouvel emploi.

Dans les secteurs professionnels, les provinces/territoires, les régions métropolitaines, les titres de postes et la situation d'emploi, les aides en santé de la communication sont tout aussi susceptibles de demeurer dans cette profession dans un avenir prévisible (84 %).

Moins de deux dixièmes (16 %) des répondants planifient de prendre leur retraite au cours des cinq prochaines années.

Atouts du poste actuel

Travail agréable

« Je demeurerai dans ma profession parce que j'aime ce que je fais. Je demeurerai dans ce poste particulier parce qu'il est bien rémunéré. »

« Immenses joie et satisfaction au travail auprès des enfants d'âge préscolaire et leurs parents. »

« Satisfaction professionnelle. J'aime collaborer avec les élèves et les collègues afin d'améliorer et d'offrir l'accès à la communication. »

Variété des tâches

« Travail varié et tellement intéressant. Bon climat professionnel. Souplesse dans l'horaire (je travaille 50 % du temps). »

« J'adore ce que je fais. Je travaille en région rurale, alors je travaille auprès de diverses personnes et j'aime la variété que cela m'offre. »

« Je travaille en étroite collaboration avec les orthophonistes. Je travaille auprès des clients d'âge scolaire. Beaucoup de variété dans l'emploi. »

Possibilités accrues

« J'apprécie ma carrière. Je n'aime juste pas tout le changement constant dans l'environnement de travail chaque année. »

« Il y a peu de postes offerts aux aides en santé de la communication, surtout auprès des adultes; par conséquent, mon poste permanent à temps plein est à conserver. »

« Je suis passionnée du travail auprès de la population préscolaire et c'est le seul lieu d'emploi dans ma collectivité qui emploierait un aide en santé de la communication travaillant auprès des enfants d'âge préscolaire. »

F2. Vous avez indiqué que vous prévoyez demeurer dans votre profession. Quels sont quelques-uns des avantages ou attraits de votre travail, de votre poste, de votre employeur ou du secteur d'activité en général? (n=19)

Principales façons dont les employeurs maintiennent en poste les employés

Environnement de travail

« Une relation. »

« Un environnement de travail sain sans népotisme ni intimidation. »

« Satisfaction professionnelle. Satisfaction professionnelle. Trouver ce qui motive un employé. (Chez) certains, c'est l'aspect financier; (chez) d'autres, c'est les congés. Créer un climat favorable. »

« Je pense que le principal élément consiste à traiter les employés avec respect et à les valoriser. Malheureusement, cela survient si peu souvent. En termes d'avantage financier, je dirais offrir aux employés un salaire équitable et leur accorder des hausses salariales périodiques – à tout le moins, une augmentation équivalant au coût de la vie. »

Rémunération et avantages

« Salaires et avantages élevés accompagnés d'un environnement de travail propice. »

« Un salaire et des avantages égaux dans toute la province. »

« Une rémunération selon les heures travaillées. Aucune attente que le travail soit effectué en dehors des heures en vertu d'une entente contractuelle. »

Souplesse

« Cela varie selon l'employé. L'équilibre travail-vie, pour moi, c'est la chose la plus importante à ce moment-ci. »

« Une souplesse dans l'horaire. »

Avantages et à-côtés



Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à coeur

Avantages collectifs

Payés en totalité/en partie par l'employeur



Avantages collectifs

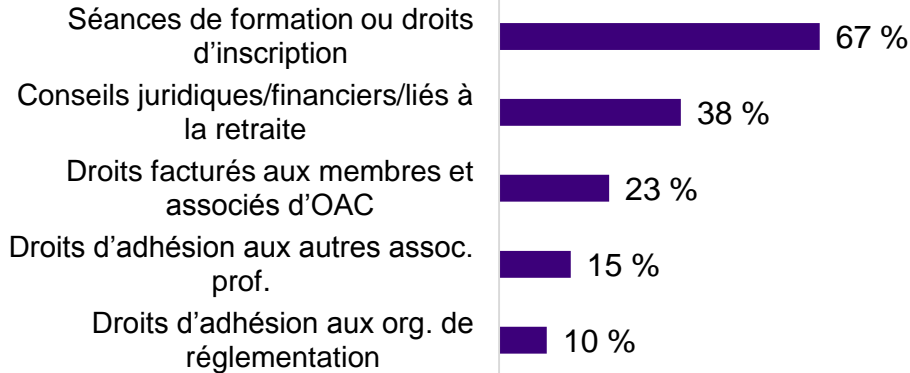
Pour plus de la moitié des postes signalés dans ce sondage, les employeurs assumaient entièrement ou partiellement les soins dentaires, les médicaments sur ordonnance, les soins de santé prolongés/soins médicaux importants, les soins de la vue, les autres services (p. ex., massothérapie et physiothérapie) et l'assurance vie/DA et M collective.

Un quart (26 %) des postes offrent aux aides en santé de la communication un accès à un compte de dépenses en soins de santé.

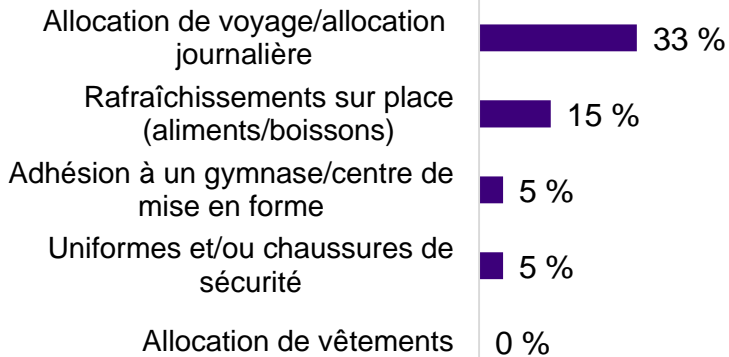
B1 Parmi la liste ci-dessous d'avantages collectifs typiques, veuillez indiquer quelle partie votre employeur paye ... (n=39); B2 Par l'intermédiaire de votre employeur, avez-vous accès à un compte de dépenses pour frais de santé? (n=39)

Avantages supplémentaires disponibles

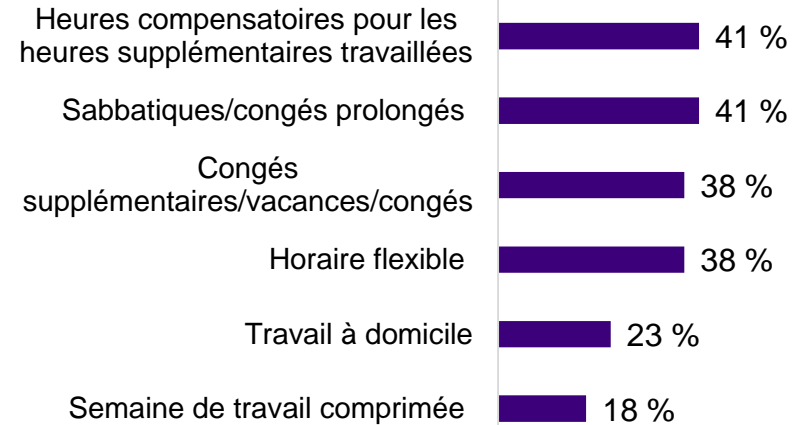
Formation et apprentissage



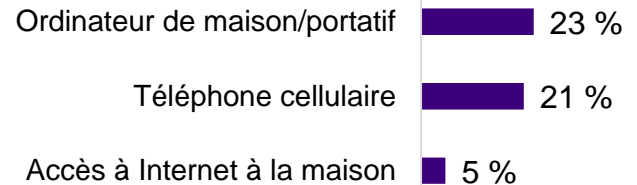
Divers



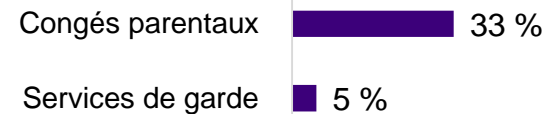
Milieus de travail souples



Technologie



Dispositions parentales



B5 Voici quelques avantages et à-côtés ajoutés qui peuvent être offerts par certains organismes. Veuillez indiquer lesquels vous sont offerts: (n=39)